

# Assemblée générale de l'AMAP

## 22 février 2014

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale dans les locaux du CEDER, 15 avenue Paul Laurens, Nyons.

L'assemblée est présidée par Xavier DAVADANT en qualité de président en exercice de l'association et Antoine PARZY est nommé secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés :

**Présents** AUGIER Élodie, DAVADANT Xavier, DINTINGER Stéphanie, DYON Perrine, MEFFRE Sandra, MOINEAU Marion, PELLEREY Laëticia, POULET Pierre, SAÏF Hassan, THÉVENOT Nicolas,  
soit **10 présents**.

**Mandat** de DUVAL Marion à THÉVENOT Nicolas, MÉTAIREAU Anne à MOINEAU/BILLOT Marion ou Geoffray, BISE Erika à DINTINGER Stéphanie, ROLLE-GIRY Christine à DYON Perrine, RAFFAILLAC Samuel à DAVADANT Xavier, TERRIER Pierre à DAVADANT Xavier,  
soit **6 mandats**.

**Producteurs** GIRARD Raphaël, TROMBETTA Franck-Olivier.

**Producteurs excusés** PICKER Nicolas et Cécile, présence en fin de séance de Marie FERNANDEZ conjointe de BOMMENEL Cédric.

**Invité** M. Damien HOSTAL, animateur du réseau AMAP Drôme-Ardèche.

Selon l'article 7 des statuts de l'association, le quorum est d'un tiers des adhérents, soit 12 pour la présente assemblée. Le quorum est atteint, l'assemblée des présents et représentés est délibérante.

Le président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Lecture est faite des différents rapports. Puis le débat s'ouvre entre les participants. Début de l'AG à 9h55.

## 1 Rapport moral du Président

Cette année 2013 s'est caractérisée par :

- un nombre stable d'adhérents (hors départ « professionnel/légitime »), le maintien de nos producteurs en place (légumes/pdt/agneau/fromages/cochon),
- une présence plus importante aux distributions.

### 1.1 Le bureau et les adhérents

Suite à l'AG annuelle de février 2013 :

- le bureau suivant a été élu :
  - Président : Xavier DAVADANT,
  - Trésorier : Laëtitia PELLERÉY,
  - Secrétaire : Antoine PARZY,
- l'ensemble des membres de l'AMAP forme le Conseil d'Administration (CA).

Le nombre d'adhérents à l'AMAP en 2013 était de 36 (contre 39 en 2012 et 25 en 2011).

## 1.2 Les productions et quelques chiffres

Les 4 producteurs 2013 de l'AMAP :

**Maraîchage** légumes de saison et quelques fruits. Producteur : F-O TROMBETTA, certification AB : licence Ecocert

**Œufs** Producteur : F-O TROMBETTA, certification AB : licence Ecocert

**Pommes de terres** Producteur : Raphaël GIRARD, certification AB : licence Ecocert

**Agneau** Producteur : Raphaël GIRARD, certification AB : licence Ecocert

**Porc** Producteur : Cédric BOMMENEL, certification AB : en réflexion sur Nature & progrès

**Fromages de chèvre** Producteur : Cécile PICKER, démarche de confiance type SPG.

## 1.3 Les activités

### 1.3.1 Les distributions

Les distributions ont commencé le lundi 8 avril 2013 à la Maison De Pays que la mairie à la gentillesse de mettre à notre disposition. Un grand merci au CFPPA de Nyons, et notamment à son directeur Philippe BIZEUL pour avoir su nous « sauver la mise » plus d'une fois en nous mettant une salle à disposition. L'expérience des relances par mails et SMS pour les distributions et le retour des sacs a plutôt bien fonctionné.

### 1.3.2 Les animations

En 2013, Nous avons participé à 2 événements afin de promouvoir le réseau et la démarche des Amap et de trouver de nouveaux adhérents.

Nous avons également visité la ferme des Picker et organisé un pique-nique à la ferme du Velans (Trombetta).

De ferme en ferme a été aussi l'occasion de mettre en avant la ferme du Célas... Le très mauvais temps a été de la partie et a eu les conséquences que chacun peut imaginer.

La Foire Naturellement, sur un stand inter AMAP (avec Taulignan et Vaison-la-Romaine), où l'extrême mauvais temps a été de la partie le samedi, ce qui a aussi eu les conséquences que l'on imagine.

Nicolas THEVENOT à représenté l'AMAP auprès des partenaires extérieurs, notamment Alliance Rhône-Alpes et Miramap. Merci à lui.

## 1.4 L'implication des adhérents

L'AMAP ce n'est pas qu'un panier, c'est aussi un engagement au soutien d'une certaine vision du développement de notre société. Une responsabilisation des adhérents est indispensable pour permettre aux gens qui s'impliquent de ne pas vivre cette implication comme corvée (à force).

Plus nous seront nombreux, moins les tâches seront contraignantes. L'inscription aux distributions gagnerait à être plus anticipée (15 jours d'avance). Le retour des sacs est l'occasion idéale pour les plier proprement et cocher la feuille de retour des paniers.

Plus de partage, par l'intermédiaire du blog ou d'idées recettes, permettrait certainement à certains légumes de trouver une place dans l'estomac de chacun.

## 1.5 La communication interne

En 2013, nous avons utilisé différents canaux de communication :

- la liste de diffusion par mail pour la plupart des sujets,
- la relance par sms (appréciée contre toute attente) grâce au forfait illimité du président,
- le blog (sous utilisé en 2013) malgré la motivation initiale de Geoffray de le prendre en charge (collecte de recettes etc.),
- parfois des documents visibles à côté de la feuille d'émargement lors de la distribution des paniers le lundi soir,
- les 2 tableaux sur lesquels sont notés la composition du panier (en fin d'année), les livraisons exceptionnelles (cochon, agneau, pommes de terre...) et autres informations utiles.

## 1.6 Le matériel

Un tableau à rendu l'âme, un manche à balai aussi... sinon le matériel tient globalement plutôt bien le coup, à l'exception des stylos... qui disparaissent.

## 1.7 Le réseau régional : Alliance RA

Une adhésion par adhérent a été souscrite auprès d'Alliance RA (5€/pers) qui recouvre une assurance personnelle lors des distributions et des visites de ferme, un travail d'essaimage de la démarche AMAP et un accompagnement par les animateurs (ex : visite Système Participatif de Garantie). Le montant de cette adhésion est amené à évoluer en 2014.

- intervention de Damien HOSTAL du réseau Alliance PEC : les visites SPG font partie des actions que l'on peut mener avec vous. Sur ces questions de label bio, etc., les consommateurs n'en ont pas forcément connaissance. Les visites SPG permettent aux consommateurs d'être sensibilisés aux diverses formes de production et de comprendre les labels. C'est un mouvement issu de l'éducation populaire et de Nature et progrès, sous le nom de « garantie participative ».
- Alliance PEC est un mouvement interrégional qui cherche à promouvoir ce type d'agriculture. Les pouvoirs publics ne doivent pas seulement favoriser les grosses productions, mais aussi les productions locales, il y a un travail à faire pour porter les valeurs de ces productions auprès de nos politiques.

## 1.8 Les évolutions possibles

- La mairie s'est engagée à nous mettre à disposition un meuble (type vestiaire/armoire) qui ferme afin que l'on puisse laisser le matériel sur place. Si le meuble est adapté, de nombreuses difficultés logistiques se régleront d'elles-mêmes. Il reste à réfléchir à une solution pour le transfert de la clé de la Maison de Pays entre deux distributions ainsi que pour le retour des paniers en cours de semaines lorsqu'ils ne sont pas ramenés lors de la distribution.
- Une numérotation des sacs permettra un repérage plus rapide et facile, tant lors de la récupération des paniers que pour la relance des paniers non ramenés.
- Mise en place d'un « vrai » conseil d'administration : rassemblant Bureau, référent et volontaires, afin d'assurer une dynamique à la vie de l'association, notamment au travers de rencontre régulière.

### **Vote : L'assemblée vote-t-elle pour la mise en place d'un Conseil d'administration de l'AMAP ?**

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions : 0

La mise en place d'un Conseil d'administration est votée à l'unanimité.

## 1.9 Conclusion

Le bilan de cette année est plutôt positif sans être formidable : nombre stable des adhérents même s'il est indispensable de trouver de nouveaux adhérents pour permettre au maraîcher d'y trouver son compte. J'aurais apprécié d'être un meilleur président, je souhaite un bon courage à tout le monde. Au revoir.

## 2 Rapport financier de la Trésorière

Situation initiale – position du compte au 15 février 2013 : 199.33€

Recettes :

36 adhérents dont 30 paniers (soit 3 de moins qu'en 2012)

- adhésions :  $36 \times 15 = 540 \text{€}$
- cautions :  $32 \times 5 = 160 \text{€}$
- dons :  $1 \times 5 + 2 \times 10 + 1 \times 20 = 45 \text{€}$

Soit un total de 745,00€ Après remboursement de l'adhésion et caution de M. HUGUET ( $15+5 = 20 \text{€}$ )

Dépenses :

- cotisation Alliance = 155€
- cotisation Miramap = 20 €
- stand Naturellement = 26,68 €
- coût photocopies CEDER = 35,04 €
- achat 30 sacs = 12 €
- buffet rencontre Pierre Combes = 15€

Soit un total de 263,72€

Solde du compte au 15 février 2014 : 680.61€

Proposition de report de l'excédent de l'exercice 2013 au budget 2014.

Rappel : notre association fonctionne en totale autonomie au regard des institutions publiques. Nous ne percevons aucune subvention.

**Vote : L'assemblée décide-t-elle le report de l'excédent de l'exercice 2013 au budget 2014 ?**

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions : 0

Le report est voté à l'unanimité.

Question Mme DINTINGER sur le nombre de sacs restant.

Décision: Il est proposé d'acheter une nouvelle balance, des stylos, d'autres petits achats. Nous remercions les adhérents qui ont laissé leur caution en quittant l'AMAP.

**Vote : L'assemblée valide-t-elle le rapport moral du Président ?**

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions : 0

Le rapport est voté à l'unanimité

**Vote : L'assemblée valide-t-elle le bilan financier ?**

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions : 0

Le bilan est voté à l'unanimité

### 3 Rapports des référents

#### 3.1 Légumes – M. Trombetta – référente Stéphanie Dintinger

Franck-Olivier TROMBETTA a livré hebdomadairement des paniers de légumes du 8 avril 2013 au 10 février 2014.

- Le poids moyen des petits paniers est de 3,55 kg, celui des grands paniers de 6,34 kg,
- la diversité moyenne est de 7 produits par panier, les petits paniers ont comporté entre 4 et 11 variétés de légumes ; les grands entre 5 et 12,
- le volume total livré cette année s'élève à 4.542 kg, il se maintient par rapport à 2012 malgré une mauvaise année météo. Comme il y avait plus de panier la répartition atteint juste les objectifs d'engagement.
- Le volume total livré aux amapiens correspond à un montant de 13.654€.

Nombre de paniers :

- L'année a débuté avec 25 paniers (23 + 2) (Trois contrats ont manqué une ou deux semaines mais ils ont eu un panier de plus de valeur équivalente en fin de saison),
- 1 petit supplémentaire en juillet,
- 2 petits de plus en septembre,
- en octobre, 1 grand en plus et une bascule de petit vers grand,
- en décembre 1 petit en plus (le petit au bout).

Ce qui fait que nous finissons l'année avec 30 contrats (27 + 3).

Il y a eu 7 départs (3 pour cause de déménagement, 4 autres par volonté de choisir leurs légumes en fonction de leur envie, ou parce que le manque de temps pour cuisiner avant le week-end entraîne la péremption de certains légumes).

Bilan par rapport aux objectifs :

- Pour les petits paniers, la production de F.O. atteint 99,58% de l'objectif, soit une différence de 1,8€ au total,
- pour les grands paniers, elle atteint 97,85%, soit une différence de 18€.

Remarque : les grands paniers étaient un peu en retard c'est pourquoi M. TROMBETTA a livré une semaine de plus pour ces contrats, ce qui a aussi été l'occasion de livrer les paniers manqués en début de saison mentionnés plus haut.

Question de M. THÉVENOT : serait-il possible de décaler la distribution, afin que les amapiens puissent cuisiner le week-end et ainsi éviter que les légumes ne s'abîment ?

**Vote : L'assemblée est-elle favorable au changement de jour de distribution ?**

- pour : 3
- contre : 13
- abstentions : 0

L'examen d'un changement de date est rejeté.

### 3.1.1 Bilan du questionnaire envoyé aux adhérents

Il y a eu 20 répondants au questionnaire, 15 assez complets (questionnaire papier ou atelier) + 5 portant uniquement sur le ou les légumes à problème ou très attendus.

De manière générale, la diversité du panier est reconnue, la qualité des produits aussi. La palme revient aux brocolis, tomates anciennes, épinards, blettes, betteraves, potimarrons, tomates cerises, poireaux, carottes, cassis, basilic). Le mal aimé : le melon.

La majeure des paniers étant des petits, une remarque récurrente quant à la quantité de certains produits pour faire un plat. Les adhérents souhaiteraient plus de volume en un panier à fréquence égale ou moindre pour les brocolis, carottes, choux de Bruxelles, potimarrons, petit pois, topinambours et salades.

L'importance des demandes d'avoir plus et moins d'un même légume au sein de l'AMAP, repose le problème de la caisse d'échange à la distribution et de l'annonce claire du contenu des paniers sur le panneau dès le début de la distribution.

Dans l'ensemble, les légumes annoncés dans le prévisionnel et absents du panier en 2013 sont tous réclamés pour 2014 (cardon 2 ou 3 fois en hiver, céleri branche en alternance avec céleri rave, fraise, fève, haricot vert, haricot coco, haricot beurre, pois gourmand, navet, pastèque, salade d'hiver (demande de variété type sucrine, choux chinois ou pain de sucre).

Ensuite, une demande forte autour des « aromatiques » : ail (un peu moins), échalote (pas eu), oignon jaune (un peu plus) et rouge (pas eu), basilic (un peu plus), persil (un peu moins), ciboulette (pas eu) herbes, si possible (estragon, sarriette, romarin, aneth, menthe, sauge).

- Sont demandés en *plus grande quantité* : petit pois, épinards, haricots vert et beurre, mâche, potimarrons, salades, tomates anciennes, pois gourmands, fèves, oignons jaunes, roquette (pour 50 à 75% des répondants), tomates rondes (demande d'une variété plus goûteuse), haricots coco, courgettes, groseille, pommes de terre (demande de plusieurs variétés), tomates cocktail, topinambours (pour 35 à 50%), courge en alternant spaghetti, butternut, muscade.
- Sont demandés en *moins grande quantité* : céleris rave, choux rave, choux vert/rouge/frisé (faire une rotation pour ne pas avoir le même plusieurs semaines d'affilées), choux fleur (demande de romanesco pour 50 à 75% des répondants), melon (mettre l'accent sur la pastèque), radis (moins gros!), poivrons (+ de rouges – de verts), ail (pour 40% des répondants).
- Il est demandé :
  - des aubergines plus grosses,
  - de butter les poireaux pour avoir plus de blanc,
  - de veiller à la maturité lors de la récolte (tomate ancienne, cassis, courge muscade).

Il est demandé à M. TROMBETTA que la liste des légumes soit clairement affichée, afin de permettre à chacun de savoir ce qu'il a dans son panier, et éventuellement de laisser ce

qu'il ne compte pas utiliser (caisse d'échange). M. TROMBETTA précisera sur un tableau d'un format plus grand ses listes de légumes ainsi que les quantités.

Décision: Il est décidé de créer un catalogue papier avec quelques recettes pour chaque type de légume.

### Réponses de M. Trombetta concernant les légumes

**cardon** ça prend beaucoup de place, beaucoup de déchet : je n'en ferai pas.

**céleris branche** OK

**fraises** je les maintiens, mais je ne parviens pas à en faire assez. Problème de main d'œuvre, difficulté à débarrasser les mauvaises herbes, il faudrait que j'utilise du plastique et cela me gêne.

— Mme DINTINGER : un coup de main ponctuel des amapiens réglerait-il le problème ?

— Non, trop d'interventions ponctuelles.

**fèves** cette année elles ont été dévorées par les pucerons, c'est fragile. J'ai recommencé à en semer cependant.

**haricots** il y en a eu un peu cette année, il n'y en aurait jamais assez. J'ai semé des haricots verts et coco.

— M. THÉVENOT : peut-on faire des alternances de panier pour augmenter les quantités ?

— Oui, cela serait facilité par la numérotation des paniers.

**pois gourmands** non, ça buissonne trop, il faut passer tous les jours et c'est long à cueillir.

**navets** c'était prévu, je n'ai pas eu le temps de les semer, j'en ferai.

**pastèques** j'en ai semé, mais elles n'ont pas donné

**salades d'hiver** j'augmenterai la diversité.

**plantes aromatiques** je ne pourrai pas faire d'échalottes (trop tard pour planter), j'ai prévu de faire des oignons jaunes et des rouges. Pour les herbes, le problème est qu'il faudrait faire du sur mesure, ce qui n'est pas possible.

**courges** demande de plus de variétés – à voir.

**choux** demande de moins de quantité, mais un peu plus de variété (romanesco) – à voir.

— M. THÉVENOT : en chou rave, on est passés de 21 à 16 occurrences ; stable en choux ; augmentation nette en céleri rave

**courges** il y a eu trop d'humidité cette année, les courges ne se sont pas conservées.

**tomates anciennes** c'est fragile.

### 3.1.2 Questions diverses concernant le maraîcher

Décision: Il est rappelé qu'il faut prévenir l'AMAP en cas d'impossibilité de prendre son panier, afin que les personnes qui ont adhéré sans se lier à un panier puissent en bénéficier.

Avec les départs et de nouveaux arrivants, il y a actuellement 24 paniers, plus 3 encore incertains.

Question sur la participation des producteurs à l'AMAP :

- M. THÉVENOT : les producteurs n'ont pas le droit d'être adhérents à une AMAP, en particulier pour des questions de conflit d'intérêt.
- M. HOSTAL : pas de souci, mais il ne doit pas figurer dans le conseil d'administration. Je me renseignerai.

### 3.2 Œufs, volailles et lapins – M. Trombetta – référent Nicolas Thévenot

**Œufs.** Les livraisons ont eu lieu entre le 8 avril 2013 et le 10 février 2014. F.-O. TROMBETTA a effectué 44 livraisons hebdomadaires, ce qui représente un peu plus de 1.200 boîtes de 6 œufs, pour 23 contrats à des rythmes variables (allant de 1 boîte tous les 15 jours à 2 boîtes par semaine, mais aussi des alternances : 1 boîte en semaine paire et deux en semaine impaire).

Le prix de la demi-douzaine a été maintenu à 2 euros. La qualité gustative est partagée par tous. Des remarques ont été faites sur la petite taille des œufs au moment du renouvellement des pondeuses, ainsi que sur la fragilité des coquilles (possibles carences).

**Volailles et lapins** F.-O. TROMBETTA a souhaité en 2013 réorganiser sa production de volaille : il a diminué son élevage de volailles de chair (passage d'un abattage tout les 15 jours à une dizaine de fois dans l'année) et valoriser son élevage de poules pondeuses en proposant à la vente des poules de réforme.

Ont été livrés :

- 20 lapins
- 15 pintades
- 8 poulets
- 21 poules.

Aucune remarque particulière n'a été faite sur la qualité de la viande.

### 3.3 Pommes de terres et agneau – M. Girard – référente Clarisse Martin

**Pommes de terre.** 6 livraisons de pommes de terre ont été effectuées, de variété Mona Lisa, les Bintje n'étant pas assez belles cette année, avec 23 contrats passés pour 115 kg/semaine. Le montant total des commandes s'élève à 670 kg pour un montant de 1005€.

- M. GIRARD : J'ai commandé de la Mona Lisa, j'essaie deux nouvelles variétés, mais j'ai des problèmes d'eau sur le terrain. Les variétés sont en bio, venant du plateau de Lozère. Elles sont calibrées.

**Agneau.** Deux livraisons, en juin et novembre.

- en juin, 4 familles étaient concernées, pour un total de 33 kg, soit 470€ de commandes ;
- en novembre, 8 familles étaient concernées, pour un total de 48,5 kg, soit 717,24€ de commandes.

Au total, pour les deux livraisons, 81,5 kg de viande ont été livrés, pour une somme globale de 1187€.

**Attention : les commandes d'agneau de mars devront être lancées rapidement par le futur référent.**

M. Girard nous aura donc livré en tout 751,5 kg de denrées, pour une somme de 2192,24€.

Cette année, il n'y a pas de visite prévue de la ferme. Par ailleurs, Raphaël et Marion GIRARD nous proposent des contrats sur :

- pâte d'abricot,
- jus de cerise,
- jus d'abricot.

### 3.4 Cochon noir – M. Bommenel – référente Élodie Augier

Deux livraisons ont eu lieu, en juin 2013 et février 2014.

- en juin, 12 familles ont été concernées,
  - 2 pour des caissettes de 10 kg,
  - 10 pour des caissettes de 5 kg,
 soit 70 kg de viande pour un total de 1240€.
- en février, 10 familles ont été concernées,
  - 1 pour une caissette de 10 kg,
  - 9 pour des caissettes de 5 kg,
 soit 55 kg de viande pour un total de 795€.

Au total, pour les deux livraisons, 125 kg de viande ont été livrées, pour une somme globale de 2035€.

Le producteur propose une livraison en mai 2014. Il aura également prochainement de la charcuterie (coppa, lonzo, pâtés) qui fera l'objet d'un contrat à part.

Marie FERNANDEZ nous fait part de leur satisfaction de travailler avec notre AMAP, et propose un tarif AMAP pour les livraisons de cochon noir (13,50 et 14,50€/kilo). L'assemblée leur adresse ses remerciements.

Damien propose une visite SPG le 22 mars – avec l'AMAP de Vaison et de Caron

### 3.5 Fromages de chèvre – M. et Mme Picker – référent Joël Couëdic

14 contrats ont été établis, plus deux en fin de saison. Par semaine, 40 fromages en moyenne ont été livrés, sur 25 semaines à partir de mi-avril. Au total, environ 1000 fromages ont été livrés, pour une somme globale de 1500€.

Au début de l'automne a eu lieu une visite de la ferme, un peu ternie par la défection de certains amapiens qui s'étaient pourtant engagés à venir.

Cécile et Nicolas Picker sont très heureux d'écouler une partie de leur production à l'AMAP ; ils cautionnent pleinement ce type de distribution et de relation. Après deux saisons de livraison, ils m'ont fait part de remarque et d'éléments d'organisations à faire évoluer :

- la préparation des commandes (l'emballage et l'écriture des noms) est gourmande en temps (environ une heure pour 40 fromages),
- le jour et l'heure de livraison des fromages ne coïncident avec aucun de leur besoin et chevauche l'heure de la traite,
- dans un souci d'écologie, il faudrait améliorer et officialiser le roulement des boîtes pour ceux qui prennent des faisselles, voire peut-être l'étendre à tous les fromages (boîtes nominatives tel les paniers) ce qui de surcroît résoudrait le premier point.

Par rapport au problème de livraison, il existe une possibilité : l'école de Venterol où se côtoie la famille Picker et certains amapiens ce qui pourrait occasionner des échanges de glacières.

Décision: Il est décidé que les glacières seraient désormais déposées à Venterol avant d'être acheminées le soir à la Maison de Pays.

Décision: Afin de faciliter la distribution, il est décidé d'acheter des boîtes identiques et nominatives pour les fromages de chèvre.

Voilà, tout ce que je peux vous fournir comme élément pour cette assemblée générale à laquelle j'aurai eu plaisir à participer. Je vous souhaite bonne continuation.

## 4 Quitus

### Vote : quitus au secrétaire

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions : 0

le quitus est voté à l'unanimité

### Vote : quitus à la Trésorière

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions : 0

le quitus est voté à l'unanimité

**Vote : quitus au Président**

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions : 0

le quitus est voté à l'unanimité

## 5 Renouvellement du bureau

— **Présidence**

**Vote : Marion MOINEAU**

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions : 0

Marion Moineau est élue à l'unanimité présidente de l'AMAP.

— **Vice-Présidence**

**Vote : Nicolas THÉVENOT**

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions : 0

Nicolas Thévenot est élu à l'unanimité vice-président de l'AMAP.

— **Trésorerie**

**Vote : Hassan SAÏF**

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions : 0

Hassan Saïf est élu à l'unanimité trésorier de l'AMAP.

— **Secrétariat**

**Vote : Antoine PARZY**

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions : 0

Antoine Parzy est reconduit à l'unanimité secrétaire de l'AMAP.

**légumes** Stéphanie Dintinger (reconduite)

**œufs** Nicolas Thévenot (reconduit)

**chèvres** Pierre Poulet

**pommes de terre/agneau** Catherine Bui

**cochon** Élodie Ravat

**distribution** [à déterminer]

**communication** Geoffray Billot

## 6 Questions diverses

**Vote : Le CA peut-il prendre l'initiative des événements sur lesquels l'AMAP serait présente ?**

— pour : 16

— contre : 0

— abstentions : 0

Voté à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 12h14**, suivie d'un buffet convivial entre les membres.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal ci-dessus, à la rédaction duquel ont participé l'ancien et le nouveau président et le secrétaire de séance et l'ont signé.